

La Communale **FO**^{SNUDI}₅₃

Bulletin d'informations syndicales de la section mayennaise du SNUDI-FO

2015-2016 - n°24 - SNUDI-FO 53 - 04.02.2016

FNEC-FP 53
Force Ouvrière
FÉDÉRATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le site du **SNUDI-FO 53** est régulièrement mis à jour. Consultez-le : www.snudifo-53.fr

[Infos administratives \(promotions, retraites, prestations sociales...\), vos droits, communiqués, actualités...](#)



Une retraite attendue :

Solange Deloustal s'en va. Nous nous dispenserons de lui adresser notre meilleur souvenir.

Le successeur de Solange Deloustal prendra ses fonctions officiellement le 15 février. Il s'agit de **Denis WALECKX**, DASEN adjoint de Seine-Saint-Denis (93).

(Source : JO n° 25 du 30 janvier 2016)

SEGPA :



Subir la réforme du collège

Lors du dernier groupe de travail départemental « carte scolaire » 2nd degré, notre fédération a constaté que la dotation horaire supplémentaire prévue par la réforme du collègue n'avait pas été anticipée par la DASEN. Elle n'apparaît donc pas dans la dotation horaire globale (DHG) des SEGPA. Le 1^{er} février, nous avons interpellé la DASEN afin que la DGH soit bien conforme à la nouvelle réglementation. Nous vous tiendrons informés des suites de ce dossier.

ABROGATION DE LA CIRCULAIRE SEGPA, ABROGATION DE LA REFORME DU COLLEGE, ABROGATION DE LA LOI DE REFONDATION

Sous prétexte d'inclusion, c'est la casse des structures spécialisées qui est en marche...

La circulaire SEGPA n° 2015-176 du 28-10-2015 abroge les circulaires de 2006 et 2009. Elle découle directement de la loi de Refondation contre laquelle FO s'est prononcée. Elle organise la liquidation de la SEGPA.

[>Lire le dossier 4 pages SEGPA<](#)



Prévisions des effectifs pour la rentrée 2016:

N'oubliez pas de nous renvoyer vos prévisions d'effectifs !

Vous trouverez en PJ, deux documents tableurs, prévus à cet effet.

Direction d'école:

Alors que la ministre veut multiplier protocoles et chartes le SNUDI-FO n'acceptera pas que les directeurs soient transformés en VRP et contremaîtres du ministre et de ses réformes !

>LIRE LE COMMUNIQUE DU SNUDI-FO<

Depuis quelques semaines, le ministère de l'E.N pousse à la multiplication de projets académiques de protocoles dit de « *simplification des tâches des directeurs* ». Ces protocoles ont comme caractéristiques de contrevenir à toute la réglementation existante en matière de respect d'Obligations Réglementaires de Service.

Par exemple dans le protocole de l'académie de Clermont Ferrand, on peut lire :

- « *Au regard du cadre actuel, ces heures de représentation (inaugurations, cérémonies commémoratives, réunions de pilotage pour des activités périscolaires, rencontres avec la mairie le soir ou les samedis ...) entrent dans le cadre des 108 heures* »

ou encore

- « *il n'est pas demandé au directeur de devenir un technicien de la sécurité mais d'agir « en bon père de famille ». Il faut voir le PPMS dans ce cadre-là* ».

TRANSFORMONS LES DIRECTEURS EN AGENT DU MINISTRE, DU DASEN, DES IEN !!!

**C'est bien une proposition faite par des organisations
« syndicales » et le CGID au travers d'une charte de
confiance !**

Dans le but explicite de mettre en œuvre la loi Peillon, des organisations (**SE UNSA, SIEN-UNSA, SGEN-CFDT et CGID**) qui se distinguent par leur soutien constant aux réformes gouvernementales (rythmes scolaires, PPCR, Réforme territoriale, loi Peillon), viennent de publier conjointement un communiqué le 20 janvier dernier, prônant la mise en place d'une « *charte de confiance entre les IEN et les directeurs d'école* » dans le cadre de « *la refondation de l'école* » et d'une « *véritable simplification des tâches des directeurs* ». Cette charte aurait pour objectifs notamment de contraindre les directeurs à s'engager à : « *Partager les objectifs des IEN* » ; « *Gérer des conflits en collaboration étroite* ».

En 2016 : je me syndique au



Le syndicat indépendant de tout gouvernement !

Quelques bonnes raisons de se syndiquer au SNUDI-FO :

- ▶ *Si vous pensez que nous sommes plus fort à plusieurs,*
- ▶ *Si vous pensez qu'un syndicat doit être au service des personnels,*
- ▶ *Si vous pensez qu'un syndicat doit être indépendant des partis, de l'administration et du gouvernement,*
- ▶ *Si vous pensez que le rôle d'un syndicat n'est pas d'aider l'administration à fermer des écoles, aider le gouvernement à démanteler l'Ecole de la République et remettre en cause notre statut de fonctionnaire d'Etat,*
- ▶ *Si vous pensez que le rôle d'un syndicat ne se limite pas à siéger dans des instances mais aussi de vous défendre au quotidien...*

...FO vous propose d'adhérer à :

- ▶ *un syndicat indépendant au service des personnels*
- ▶ *un syndicat qui défend mes droits et les conquêtes sociales*
- ▶ *un syndicat interprofessionnel*
- ▶ *un syndicat qui appartient à ses adhérents*
- ▶ *un syndicat toujours joignable, qui vous rencontre dans les écoles, organise des RIS, porte vos revendications auprès des IEN et du DASEN*

Pour être entendu et obtenir satisfaction sur les revendications, il est important de **renforcer le syndicalisme libre et indépendant FORCE OUVRIERE.**

Plus nombreux, nous serons plus forts !

Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.